

Sanction royale

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a plu au suppléant de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Bill C-14, loi portant reprise du débardage et des activités connexes au port d'Halifax.—Chapitre n° 1.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi, en conformité de l'article 2(2) du Règlement.

(A 4 h 15, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
